

“LES FEMMES, premières victimes du gouvernement Michel”

▶ Le Parti socialiste avance plusieurs propositions fortes en matière d'égalité homme-femme dans les domaines économique, éthique, sociétal, etc.

▶ Selon les chiffres collectés par le centre d'études du Parti socialiste dans le cadre d'une note dotée de multiples propositions destinée à être distribuée à tous les militants socialistes, 79,18 % des femmes indépendantes devront attendre jusqu'à 66 ans pour partir à la retraite, contre 25,72% des hommes indépendants. Chez les femmes salariées, elles sont 38,27% contre 11,76% des hommes salariés. Tandis que, selon un rapport de l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes, l'écart salarial global atteint 20,6 % sur une base annuelle.

Pour le chef de groupe PS à la Chambre Ahmed Laaouej, cette situation ne peut plus durer. “Tandis que les ministres rivalisent de slogans féministes, la situation

– réelle – des femmes s'est considérablement dégradée”, commente le Koekelbergeois.

“Contrairement au gouvernement précédent, rien n'est fait sous cette législature pour réduire ces inégalités. À tel point qu'on peut parler d'un véritable bond en arrière pour les femmes. En matière d'égalité femme-homme, le gouvernement Michel fait exactement le contraire. Il témoigne d'un mépris total vis-à-vis des femmes qui touche à la misogynie.”

La preuve par l'exemple ? Ahmed Laaouej en égrène de nombreux.

“En matière de soins de santé, ce

gouvernement a augmenté le prix de la visite chez le gynécologue, il a réduit à trois jours le séjour en maternité sans accompagnement postnatal, il a aussi voulu restreindre le remboursement en matière de cancer du sein. Nous avons réussi à bloquer cette proposition mais elle est tout simplement scandaleuse.”

EN MATIÈRE de pensions, le socialiste constate encore que “les femmes sont les plus pénalisées par la réforme. Qui fait des pauses carrière, qui s'interrompt – la plupart du temps – pour s'occuper des enfants... ? Les femmes. Elles font moins souvent des carrières complètes, donc sont plus pénalisées encore par les mesures gouvernementales en matière de pension anticipée et report de l'âge légal de la retraite à 67 ans. Finalement, très peu de femmes pourront accéder à la pension anticipée. Elles devront donc attendre d'atteindre l'âge légal de la pension.”

Le Parti socialiste propose, entre autres, le maintien de la prise en compte de toutes les périodes assimilées – telles que les crédits-temps, les congés de maternité, le chômage, les périodes de maladie et d'invalidité – pour le calcul de la carrière, “au contraire de ce qu'envisage le gouvernement fédéral”.

Pénibilité “dont le dossier est au point mort”, égalité salariale, “dossier sur lequel le gouvernement n'a strictement rien fait”, représentativité des femmes dans les postes à responsabilité,

aidants proches, violences faites aux femmes, etc. Le constat du Parti socialiste est rude. “Faire reculer les inégalités, lutter contre ces inégalités et sanctionner lorsque c'est nécessaire, ne font pas partie des priorités de ce gouvernement. J'y vois la marque de la droite conservatrice. Au contraire de nos propositions progressistes.”

Parmi ces propositions, Ahmed Laaouej propose ainsi d'inverser la charge de la preuve matière de discrimination salariale. “Pour nous, il appartient à l'employeur de démontrer qu'il ne commet pas une discrimination, pas le contraire.”

AHMED LAAOUEJ promet également de mouler la parité au sein des postes à direction et autres conseils d'administration dans la loi. “Les entreprises doivent s'adapter, sinon on n'avancera jamais. On voit bien que l'autorégulation ne fonctionne pas. Notre société doit évoluer pour permettre à n'importe quelle femme d'avoir une vie professionnelle pleine et entière si elle le souhaite.”

Mathieu Ladevèze

Conséquence du relèvement de l'âge de la pension selon le genre et le statut

	PERSONNES QUI DEVRONT ATTENDRE JUSQU'À 66 ANS POUR PARTIR À LA RETRAITE	PERSONNES QUI DEVRONT ATTENDRE PLUS LONGTEMPS POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS	TOTAL DES PERSONNES IMPACTÉES PAR LE RELÈVEMENT DE L'ÂGE
Hommes salariés	11,76 %	12,63 %	24,39 %
Femmes salariées	38,27 %	15,24 %	53,51 %
Hommes indépendants	25,72 %	13,49 %	39,21 %
Femmes indépendantes	79,18 %	3,21 %	82,39 %
Hommes Carrière mixte indép-salarié	15,64 %	12,54 %	28,18 %
Femmes Carrière mixte indép-salariée	58,52	9,47 %	67,99 %